



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ANNÉE 2025 BOUVRON

Présentation du dispositif

Le dispositif « Argent de poche » donne la possibilité aux adolescents bouvronnais âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petites missions de proximité au sein de leur commune.

Les atouts de ce dispositif :

- Développer un sens de la citoyenneté et du vivre ensemble
- Favoriser les échanges et l'acquisition d'une expérience humaine
- Donner accès aux jeunes à une gratification financière
- Permettre aux jeunes de découvrir un milieu professionnel
- Améliorer leur cadre de vie

Ces missions ont lieu pendant les vacances scolaires d'été. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une gratification de 15 € par demi-journée sur 5 jours tous les matins avec une pause obligatoire.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : administration, services techniques, Minothèque, service enfance etc. pour accomplir des missions diverses.

Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur, un agent communal, qui les encadre pendant tout le temps de leur activité.

Conditions

- Avoir entre 16 ans minimum et 18 ans.
- Résider à Bouvron.
- Les jeunes ne pourront effectuer qu'une seule mission au cours de l'été.
- Après avoir complété un dossier de candidature, celui-ci sera examiné et le postulant sera informé de la suite réservée à sa candidature.
En cas de doublon sur une même mission, un tirage au sort sera effectué.
- La gratification forfaitaire est fixée à 15 € par demi-journée dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée de 3H30 avec une pause obligatoire de 30 min. Le jeune s'engage à être présent sur les 5 jours.

Démarches

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de la commune ou à retirer à l'accueil de la mairie et à retourner avant le 25 mai dernier délai avec tous les documents.

La lettre de motivation demandée vise à démontrer l'engagement du candidat ou de la candidate.

Auprès de qui se renseigner ?

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la mairie par téléphone au 02.40.56.32.18 ou par mail à accueil@bouvron.eu

Récapitulatif du dispositif Argent de poche

Pour qui ?	Les jeunes bouvronnais âgés de plus de 16 ans et moins de 18 ans au 1 ^{er} jour de la mission.
Quand ?	Vacances d'été : juillet et/ou août
Comment ?	Dossier de candidature à remplir en ligne sur le site de la commune avant le 25 mai dernier délai. Les pièces justificatives, sont à adresser : - par mail à accueil@bouvron.eu - à l'accueil de la mairie
Quels justificatifs ?	<ul style="list-style-type: none">▪ Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire <p>Précisant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Votre motivation et centres d'intérêt• Vos disponibilités• Le dossier d'inscription complété• Préférences pour les missions
Quelle gratification ?	15 € par mission réalisée par demi- journée (le matin) de 3H30 avec une pause obligatoire de 30 min. 1 seule mission au cours de l'été et le jeune s'engage à être présent sur <u>5 jours</u> .